

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les chasseurs de maroquins ! Le rôle de M. de Monzie après le Temps... Mais le Tigre sera présent aujourd'hui ! — Nouvelle manœuvre pour sauver Guillaume. — La grève du 21 était préparée par Berlin. Le « Vorwärts » l'affirme. — Les événements de Russie. Le témoignage d'un socialiste russe qui sort des prisons de Lénine.

Les chasseurs de maroquins en sont pour leurs frais. Ils avaient organisé une manœuvre habile pour renverser le Cabinet et ils pensaient avoir réussi. Le Tigre leur a montré leur illusion !

Il faut citer, ici, l'opinion du Temps. Elle est intéressante : Commentant l'attaque des socialistes contre M. Boret, notre confrère poursuit ainsi :

Brusquement, un orateur, M. de Monzie, met de côté M. Boret, seul visé. Il critique d'autres ministres chargés d'autres problèmes économiques. Et tout de suite se dégage tout un plan concerté. Concerté : les socialistes ne vont pas intervenir, ils se taisent. D'autres orateurs entrent en lice. Et c'est — sans que les ministres visés aient été prévenus, sans qu'il y ait le plus petit texte écrit d'interpellation nouvelle, passé à la présidence — toute la politique « économique » du gouvernement qui est soudainement mise en cause. Court passe d'armes d'ailleurs : il faut brusquer l'opération. Elle ne peut réussir que si elle est faite à l'improviste. On vote. L'ordre du jour de défiance, dirigé contre M. Boret, qui l'a repoussé, est adopté à une faible majorité de 14 voix.

L'ordre du jour était volontairement obscur pour atteindre le but poursuivi. Notre confrère poursuit, impitoyable :

L'ordre du jour de M. Angueun adopte par une faible majorité, s'appuie sur deux faits tout au moins douteux. Depuis l'armistice, la vie aurait diminué de moitié en Belgique, d'un quart en Angleterre. Nulle justification ou à peine de ces prétendues vérités statistiques. La vie aurait, par contre, doublé en France. Et de ces deux prémisses inexactes, l'ordre du jour tire cette déduction arbitraire que c'est aux résultats — à ces résultats — que doit se juger « la politique économique » du gouvernement.

Est-ce sérieux ? Est-ce sur des vérités hasardées, dans des débats brûlés, en l'absence du chef du gouvernement — qu'on n'a pas averti — qu'un ministre dont le chef glorieux a droit au moins à quelques égards de ceux-là même qui lui refusent leur confiance, peut être atteint par la rencontre de socialistes, ses adversaires permanents, et de quelques coalisés, ses adversaires occasionnels ?

Au lendemain des « heures divines » du 14 juillet, à la veille d'un 21 juillet qui s'annonçait tout chargé de menaces ou d'orages, au moment où la France veut et doit travailler, le pays serait resté saisi de stupeur si, par un coup de Jarnac, le ministre avait pu être touché. Non ! il y a des interpellations sur l'administration de M. Boret, la politique économique du ministère du ravitaillement a été condamnée. Il n'y a qu'un ministre de moins.

Nos députés n'ont pas s'attaquer à M. Clemenceau en face, ils espèrent l'avoir par « un coup de Jarnac ». M. Briand, dit la « Démocratie Nouvelle » a marché dans la combinaison.

Mais le Tigre sera là aujourd'hui, M. Briand et M. de Monzie pourront se mettre à portée de ses griffes. L'oseront-ils ?

Les Allemands tentent une suprême manœuvre pour sauver leur Kaiser. Ils font publier une lettre que Guillaume aurait écrite au chancelier le 28 juillet 1914.

L'empereur se déclarait satisfait de la réponse de la Serbie à l'ultimatum ;... ce qui ne l'empêchait pas de formuler un ultimatum nouveau : il ne voulait d'aucun tiers pour régler le différend ; l'affaire devait se passer entre la Serbie, l'Autriche et l'Allemagne ! Il voulait « la paix à sa manière » !

Même si cette lettre a vraiment existé, on ne saisit pas en quoi elle innoverait le Bandit.

Il est possible que Guillaume ait voulu se préparer un alibi devant la postérité, mais elle rappelle trop les fausses dépêches relatives au bombardement de nos avions, — avant la déclaration de guerre ! — pour ne pas apparaître comme un mensonge patent.

comme le plus grand criminel de l'humanité.

La grève des 20-21 n'a pas eu lieu. Il faut féliciter le pays d'avoir témoigné de sa violente opposition à une manifestation désastreuse pour la France. Cette opposition n'a pas été sans influencer les dirigeants de la C. G. T. qui ont eu la sagesse, au dernier moment, de reculer devant une terrible responsabilité.

Aussi bien, cette grève ne pouvait profiter qu'à nos ennemis. Le « Vorwärts » le reconnaît en toutes lettres ; il engageait les ouvriers allemands « à venir en aide aux prolétaires de l'Entente dans leur action contre la paix qui a été imposée à l'Allemagne ». L'organe boche allait plus loin, il affirmait que la grève projetée était l'œuvre du gouvernement berlinois qui veut, par tous les moyens, arriver à une révision du traité. Les Boches sont dans leur rôle. Ce sont les extrémistes français qui ne faisaient pas leur devoir en poussant le prolétariat à arrêter pendant 24 heures la production nationale, ce qui aurait eu pour résultat d'accroître encore les difficultés de la vie.

Au premier moment, les syndicats n'ont pas vu clairement la manœuvre, mais peu à peu les yeux se sont ouverts et les ouvriers, français avant tout, se sont refusés à jouer le rôle que leur réservait le gouvernement de Berlin. C'était l'échec pour la C. G. T. Elle a donc sagement... ajourné la manifestation.

Mais les dirigeants du parti socialiste n'ont pas renoncé à plaider la cause des assassins de nos fils.

On en a une preuve nouvelle dans le fait que rapporte « l'Informateur Civique » : La Fédération du département du Nord du parti socialiste s'est réunie à Lille pour examiner l'attitude que le parti et ses représentants à la Chambre doivent observer à l'égard de la ratification du Traité de paix.

Un ordre du jour, soutenu par M. Ingheles, député, longtemps déporté en Allemagne, et tendant au vote de ratification a obtenu 41 voix.

Une motion présentée par M. Lebas, maire de Roubaix, et tendant à un vote d'abstention, sauf pour le cas où la ratification risquerait d'être compromise à la Chambre, a obtenu 81 voix.

Une troisième motion, présentée par un groupe de jeunes militants, et tendant au refus de la ratification, a obtenu 73 voix.

Quel symbole du déclin et de la déviation de ce malheureux parti !

41 voix pour les Français qui, comme Ingheles, se souviennent ; 73 voix pour les bolcheviks, qui, n'ayant rien appris, n'ont rien retenu ; 83 pour les politiciens qui s'abstiennent et attendent !

Le courage, la démenche, la lâcheté en présence !

Courage aux courageux ! conclut notre confrère, la démenche et la lâcheté finiront par être vaincues !

La C. G. T. poursuivait plusieurs buts en proclamant la grève de 24 : Diminution du coût de la vie, démobilisation, amnistie, arrêt du mouvement contre le Bolchevisme.

Ce n'est pas la grève, mais un travail intensif qui fera fléchir le coût de la vie.

La démobilisation se poursuit. Elle eût été simplement retardée par l'embouteillage des gares, suite de la grève.

L'amnistie interviendra à coup sûr. C'est un règle toujours observée après les grands événements.

Restent les événements de Russie. Nos extrémistes veulent faire de la France, du Monde, un paradis terrestre copié sur le doux régime de Lénine !

Or, tous les Russes révolutionnaires d'avant guerre, tous ceux qui furent bannis ou exilés par le Tsar pour leurs opinions socialistes affirment que le régime sous lequel sombre leur pays est le plus odieux des régimes tyranniques.

Aux opinions déjà exprimées s'en ajoute une d'une singulière portée. Elle émane de M. Grégoire Alexinsky, membre du Comité central d'Edenstov (fraction marxiste du parti social-démocrate ouvrier en Russie), membre du parti socialiste français, délégué au congrès international de Bâle et ancien député bolcheviste à la Douma.

On ne peut pas objecter que ce Russe parle d'une chose qu'il ignore, puisqu'il sort des prisons bolchevistes où il a été maltraité pendant neuf mois.

Accouru en Russie au moment de la Révolution, il comprit bien vite le rôle odieux de Lénine. Il le dénonça et... fut arrêté ! Sorti de prison il put fuir et franchir la frontière. Il vint chez nous porteur de pleins pouvoirs de « l'Union de la Renaissance de la Russie » qui représente toutes les organisations de gauche, démocrates et socialistes.

Or M. Alexinsky est très net. Le régime bolchevik a détruit la vie nationale, ruiné le pays, supprimé toutes les libertés civiles et politiques. Lénine accomplit une œuvre pire que la plus mauvaise faite par le plus mauvais de tous les tsars.

« Au nom des ouvriers russes affamés et torturés par le gouvernement réactionnaire de Lénine, a dit M. Alexinsky en arrivant à Copenhague, je prie les socialistes étrangers de ne pas entraver notre lutte pour la libération de la Russie et le salut de ses masses laborieuses. »

Cet appel n'est pas entendu chez nous par les extrémistes qui veulent être mieux renseignés, sur les événements d'Orient, que les socialistes russes qui ont fui le joug de Lénine !

Arrivé en France, M. Alexinsky a exprimé son ahurissement de voir les événements de son pays aussi mal connus. Il fait un effort louable pour mettre les choses au point.

Comme conclusion à l'appel qu'il adresse aux ouvriers français il dit :

Camarades français ! Sachez que, sous son faux titre communiste, le régime bolcheviste n'est, en réalité, qu'une continuation du régime autocraté et que la Russie nouvelle ne veut pas, ni la restauration de l'autocratie de Romanof, ni le triomphe de l'autocratie de Lénine. Nous voulons une patrie régénérée, libre et civilisée. Au nom de cette patrie, nous vous prions seulement de ne pas entraver notre lutte contre le bolchevisme, qui sera vaincu dans un bref délai par les armées populaires, le pressant de tous de la Liberté et du Socialisme que je vous adresse cet appel, et je veux espérer que vous l'entendrez.

Quel est le socialiste français SINCÈRE qui peut se refuser d'entendre l'appel d'un socialiste russe indiscret qui arrive, chez nous, les mains pleines de preuves de l'infamie de Lénine ?

A. C.

INFORMATIONS

Le Président de la République à Bruxelles

Répondant au désir exprimé par le roi des Belges, le Président de la République a accepté l'invitation qui lui a été faite et a tenu à ce que sa première visite à l'étranger, après la signature de la paix, fût consacrée à la Belgique.

Le Président de la République, accompagné par Mme Raymond Poincaré, que le roi et la reine ont invitée à venir en Belgique, a quitté Paris lundi matin, à 10 h. 25, pour se rendre à Bruxelles.

Pour une alliance franco-belge

La Ligue des patriotes présentera une Adresse à M. Poincaré, dans laquelle elle forme le vœu que, puisque la France et la Belgique sont appelées à monter ensemble la garde sur le Rhin et à veiller pour la paix du monde, l'amitié franco-belge prenne la forme d'une alliance militaire et d'une entente économique.

Les fêtes de Londres

Les fêtes de la victoire organisées à Londres ont eu lieu au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Foch et les soldats français ont été l'objet de chaleureuses ovations.

Le maréchal Foch, citoyen de Londres

Les journaux annoncent que le maréchal Foch a consenti à accepter le droit de cité à Londres. Il est rentré en France lundi, mais il a fait cette promesse au lord maire :

« Je serai de retour pour la cérémonie du 30 juillet. »

C'est à cette date que le droit de cité lui sera conféré. Une épée d'honneur lui sera présentée.

Le traité de paix avec l'Autriche

Ainsi que nous l'annonçait dimanche un télégramme que nous avons fait afficher sur les Boulevards, M. Dutasta, secrétaire général de la conférence de la paix, s'est rendu dimanche à la fin de la matinée à Saint-

Germain-en-Laye, où il a communiqué au chancelier Renner le complément du traité avec l'Autriche.

Les frontières entre l'Autriche, la Hongrie et la Tchéco-Slavie ont été modifiées de façon à englober dans les limites de l'Autriche des territoires habités par des populations de langue allemande.

L'effectif de l'armée autrichienne ne dépassera pas 30.000 hommes et l'Autriche devra réparer les pertes et dommages subis par les gouvernements italiens, serbes, roumains.

Dix jours lui sont accordés pour répondre.

L'Autriche demande plus de dix jours pour répondre

En recevant le projet complet du traité de paix des mains de M. Dutasta, M. Renner a fait remarquer que le délai de dix jours qui lui était accordé lui paraissait insuffisant, étant donné qu'il ne disposait pas des mêmes moyens d'organisation et de transmission que la délégation allemande à Versailles.

Extradition d'un officier allemand

Le « Berliner Tageblatt » apprend de Cologne que le gouvernement français demandera sous peu l'extradition du lieutenant Simons, qui provoqua l'incendie des drapeaux français devant le monument de Frédéric-Guillaume.

Polonais et Lithuaniens attaquent les bolcheviks

Suivant des informations parvenues de Riga, les forces lithuaniennes, commençant leur offensive sur la Duna, ont percé le front bolcheviste et pris Liwienhof. Quelques détachements se seraient même avancés jusqu'à Dunabourg, mais auraient dû se replier.

Les bolcheviks, pourvus de trains blindés et d'auto-mitrailleuses, ont résisté désespérément.

Un effet de grève

Cinq cents vapeurs sont retenus dans le port de New-York du fait de la grève des gens de mer. Le long de la côte de l'Atlantique, sept cents navires se trouvent dans la même situation. Des navires en nombre toujours croissant ne peuvent être chargés ou déchargés ; il s'ensuit que des montages de marchandises, dont beaucoup sont sujettes à se détériorer, s'entassent sur les quais.

Voilà comment la grève de protestation contre la vie chère aura pour effet de la rendre plus chère encore.

CHRONIQUE LOCALE

LE COMLOT CONTRE CLEMENCEAU

Paris, 20 juillet 1919

Mon cher Rédacteur,

Deux mots seulement. Car le temps me manque. Comme je le faisais prévoir ces jours-ci, le complot contre Clemenceau a eu un premier résultat : La Chambre a renversé Boret, ministre du ravitaillement qui, depuis quelque temps, était devenu assez impopulaire. Mais derrière Boret, les conspirateurs visaient Clemenceau lui-même, qu'ils n'ont pas attaqué en face et qui les attaquera mardi.

Vous ne vous étonnez pas, sans doute, de voir que votre député de Monzie était « de mêche » avec les conjurés. Quand il y a quelque « coup de Jarnac » (selon l'expression du Temps) à porter à un homme qui a sauvé la France, on peut être sûr que de Monzie est tout prêt.

Vous lirez dans Paris-Midi l'article de tête d'un vieux radical, Albert Milhaud, candidat des radicaux dans l'Hérault en 1913. Il éclairera vos lecteurs radicaux que l'interpellation sur le Vatican a mis sans doute en méfiance. Il éclairera aussi vos lecteurs modérés. Joignez-y les appréciations du Temps. Pour moi, je n'ajouterais que deux lignes : L'affaire avait été montée dans une réunion de nuit, et Briand en était. Ce louché personnage — qui a voté pour Mayeras et Longuet — a, depuis deux mois parlé lié avec le Matin, dont le rédacteur de Jouvencel, jadis chef de cabinet de son ami de Monzie, n'a pas encore pardonné à Clemenceau et à Jeanneney de l'avoir envoyé pendant quelques jours dans les tranchées, au lieu de le garder à l'arrière.

Bien cordialement, D.-A. F.

21 juillet,

La manœuvre contre Clemenceau était très bien combinée :

1^o Pousser les ouvriers, les cheminots à faire grève le 21, à paralyser ainsi la vie économique du pays et à retarder la démobilisation ;

2^o en même temps attaquer un ministre impopulaire sur la question de la cherté de la vie pour que sa chute entraîne Clemenceau.

Ce coup de Jarnac était préparé par une campagne de presse : Le Matin qui a des ramifications personnelles à assouvir ; l'Œuvre d'Hennessy, à qui Clemenceau a refusé un portefeuille ; l'Avenir de Chaumet, à qui Clemenceau a refusé un sous-secrétariat ; l'Éclair, propriété du professeur Wertheimer. Toute cette presse qui vit d'affaires essaie depuis quelques semaines de ruiner la popularité de Clemenceau. On sait, par l'exemple de Bolo, le mal que peut faire un journal et la façon dont un journal peut être dirigé. Ici, ces journaux travaillent avec une touchante harmonie, de concert avec les révolutionnaires, à renverser le Père la Victoire. Qui les pousse ? Inutile de chercher : On veut à tout prix sauver Caillaux, même au prix d'une grève, même au prix de l'émeute. Seulement, cette fois, les grévistes n'ont pas voulu marcher pour permettre à quelques politiciens de ramasser un portefeuille dans la boue, peut-être dans le sang.

D.-A. F.

Entre deux batailles

La bataille contre le ministère continue. M. Boret a disparu, M. Noulens le remplace, mais l'apaisement parlementaire ne se fera pas.

L'opposition entend changer la politique générale. Elle veut renverser la vapeur. La politique de M. Clemenceau ne lui convient pas. Cependant étant connue, définie, expérimentée et considérée comme génératrice de la Victoire, cette politique est acclamée par la Nation. A la place que veut-on mettre ? L'opinion ne le comprend pas, et ce ne sont pas les attaques parallèles contre M. Clemenceau, des partisans et des adversaires de la rive gauche du Rhin, des partisans et des adversaires du traité de paix qui éclaircissent le débat.

Le public sent obscurément que derrière la façade des interpellations se déroule le mystère de petits drames dont l'apparition n'est nettement ni le sens ni la portée.

D'un côté Clemenceau, de l'autre l'inconnu.

En somme, de quoi s'agit-il ? D'ajourner les élections ? De préparer des listes communes entre adversaires du Père la Victoire ? Il faudra bien que l'opposition combatte en plaine, derrière ses chefs et fournisse aux électeurs les explications qu'elle lui doit. Depuis le vote du scrutin de liste, la période électorale est virtuellement ouverte.

« Le pays serait resté saisi de stupeur si, par un coup de Jarnac, le ministère avait pu être touché. » Ainsi s'exprimait le Temps hier, et l'on ne saurait mieux dire.

Clemenceau a pris le pouvoir après que l'opposition eût rejeté MM. Viviani, Briand, Ribot et Painlevé. Contre ces quatre Présidents du Conseil cette opposition s'est acharnée. Elle les a usés. Elle renouvelle son jeu, comme poussée par une vésanie congénitale d'antigouvernementalisme.

La Nation, qui aspire à la continuité dans le pouvoir, qui entend concilier le système représentatif avec l'esprit de suite, se sépare chaque jour un peu plus des opposants systématiques. Leur tempérament n'est pas de son goût.

Beaucoup de ces messieurs du Palais-Bourbon ne le comprennent pas. Il leur faudrait, pour s'en convaincre, une mésaventure personnelle.

Ils s'imaginent conjurer le mauvais sort en changeant les hôtes des palais nationaux. Hélas ! la garde qui veille aux barrières du Louvre serait impuissante à les préserver.

L'avenir n'est pas aux foux, mais aux sages.

Alber MILHAUD.

De son côté, la Dépêche du 21 juillet consacre, en 1^{er} page, à notre député, un article particulièrement sévère.

Cet homme finira par faire vide total autour de lui !!!

Le calcul boche

Tandis que les Boches s'efforcent de jeter le trouble dans les milieux ouvriers alliés, ils s'organisent pour nous envahir. Voici l'information que publient les journaux espagnols :

« Des informations particulières de Berlin annoncent que de nombreuses sociétés ouvrières allemandes se sont engagées à travailler onze heures par jour avec les salaires d'avant-guerre, « pour envahir le plus tôt possible tous les marchés du monde, avec des produits d'un bon marché tel que toute concurrence avec eux sera impossible. »

« De grandes quantités de machines allemandes commencent à arriver aux frontières suisses et italiennes, disposées à envahir tous les marchés de l'Entente. »

Allons nous nous laisser juguler par les assassins de nos fils ?

Par habitude !...

La feuille de M. de Monzie, du « Moussu » comme disent les chers amis, publie les lignes suivantes :

« L. B., toujours à l'affût des nouvelles, ayant appris que l'administration du département avait envoyé des camions à Bordeaux en vue de procurer, coûte que coûte, quelque peu de sucre aux populations du Lot, conseillait, le 9 juillet, d'utiliser ce moyen de transport. Lisez bien : le 9 juillet. Or, les camions étaient partis le 3 et étaient rentrés à Cahors le 6.

« L. B. est arrivé, comme à l'ordinaire en retard, histoire de n'en pas perdre l'habitude. »

Il n'est pas malin de percer l'anonymat de ce filet ; ça, c'est l'œuvre d'un officier ponctuel, d'un préfectoral qui, peu ou prou touche au bureau permanent, au ravitaillement, ou au service d'autobus !

L'exactitude est, dit-on, la politesse des rois ; or, comme tous ceux qui commandent dans l'Administration — avec un grand A — agissent en petits rois, font, défont, refont à leur guise, ils ont au moins la qualité reconnue aux grands rois de la vieille époque : l'exactitude. C'est bien le moins qu'ils aient cela-là, et qu'ils nous le fassent sentir.

Car nous, hélas ! nous ne sommes ni roi, ni prince, pas même « de », « von » ou « van » !

Notre habitude est d'arriver en retard, comme les wagons de charbon ou de sucre ; c'est vrai : la princesse n'a pas encore daigné mettre à notre disposition le plus méchant des tacots automobiles dont disposent les entrepreneurs d'autobus ! Et puis, nous n'avons pas à être présent dans les antichambres des puissants ni à assister à leur coucher, à leur réveil...

Donc, le 9 juillet nous avons indiqué que pour remédier à la pénurie du sucre, il suffisait d'inviter les entrepreneurs de camions-automobiles à aller à Bordeaux chercher les stocks nécessaires à la consommation normale des Cadurciens et des Lotois !

A cette date les camions étaient revenus de Bordeaux ! Chargés de quoi ? De sucre ? C'est encore vrai. Mais le 6 juillet, les Cadurciens ne se sont guère aperçus que les stocks fussent bien importants, car les épiceries qui devaient toucher 200 kilos au moins de sucre, en touchèrent à peine 50 !

Les Cadurciens purent en prendre une demi-livre, même un quart de livre, par famille, — sauf les privilégiés !

Les camions-automobiles arrivés le 6, auraient dû repartir le 9 et le jour du 14 juillet, bon nombre de Cadurciens auraient pu sucrer leur café.

Si les wagons étaient « repartis » le 9, ils pouvaient être de retour le 12 et une nouvelle distribution aurait pu avoir lieu : dans tous les cas, cette distribution aurait empêché la mise en vente de sucre blanc cristallisé d'Amérique à 5 francs le kilo, — mise en vente qui n'a eu lieu qu'en raison de la pénurie de sucre du ravitaillement qui est en abondance relative à Bordeaux.

Car, s'il en est qui ont pâtés, confitures, sucre à discrétion ; si dans les salons des nouveaux riches où fréquentent le dessus du panier démocratique local il ne manque rien de ce qui rend la vie bonne, agréable, joyeuse, l'immense majorité de la population se serre la ceinture et ignore les douceurs dont nos rois, nos petits princes, les « de », « von » ou « van » ne sont pas privés.

Nous arrivons en retard pour ne pas en perdre l'habitude : oui, oui, c'est vrai, mais tout en baguenaudant le long de notre chemin, nous finissons par arriver avant les wagons disparus, volés, garnis de denrées, et surtout bien avant certains deux wagons qui auraient pu rapporter de Bordeaux du sucre au lieu et place des camions-automobiles.

Jeudi, nous parlerons de ces deux wagons. Nous parlerons, sans nous presser, comme par habitude, nous arriverons avant eux, tout au moins, avant le wagon charbonnier I, numéro 13967 !!!

L. B.

Rectification de vote

L'Officiel du 18 publie la rectification de vote suivante :

Sur l'amendement de M. Bous-senot, à l'article 1^{er} du projet de loi concernant des nominations dans la Légion d'honneur pour services ex-

ceptionnels rendus au titre civil au cours de la guerre : M. Bécays déclare qu'il a été porté par erreur comme ayant voté « pour » et qu'en réalité il avait voté « contre ».

L'amendement de M. Boussout tendait à supprimer les mots « du ravitaillement » dans le libellé « ministère de l'Agriculture et du ravitaillement » au sujet du projet accordant des croix de la Légion d'honneur aux fonctionnaires de l'Agriculture et du ravitaillement.

Légion d'honneur

Dans le tableau spécial de la Légion d'honneur, au titre de la marine, nous relevons les noms de nos compatriotes MM. Perot et Jarry, lieutenants de vaisseau, promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur. M. Perot est le fils de l'ancien chef de bataillon du 7^e et M. Jarry, le fils de notre excellent confrère du Télégramme.

Tous deux sont anciens élèves du lycée Gambetta. Nous adressons aux jeunes légionnaires nos vives félicitations.

L'Officiel publie les nominations posthumes au grade de chevalier de la Légion d'honneur des officiers du 7^e dont les noms suivent :

Pour chevalier :

Emercy (Henri-Eugène), lieutenant (réservé) à la compagnie hors rang du 7^e régiment d'infanterie officier chargé des liaisons. A toujours accompli ses fonctions avec le plus grand dévouement. A trouvé une mort glorieuse, le 19 juillet 1918, sur la Marne en assurant son service. A été cité.

Citation à l'ordre de l'armée

Nous relevons la citation à l'ordre de l'armée suivante dont l'objet M. Monjoul (Jean-Marie-Raymond), sous-lieutenant à la 10^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie. Elle est ainsi conçue :

Officier courageux et dévoué. A été blessé le 24 avril 1918, en défendant héroïquement le cimetière de Hangard-en-Santerre. Deux blessures antérieures. Une citation.

Nos félicitations au vaillant officier.

Citation posthume

L'Officiel publie les citations posthumes suivantes à l'ordre de l'armée :

Decap Henri-Jean-Joseph, capitaine commandant par intérim le 1^{er} bataillon du 7^e rég. d'infanterie : officier très brave ayant toujours fait preuve de plus belles qualités militaires. Mortellement frappé, le 29 août 1918, à Régniville, en visitant le secteur de son bataillon.

Rouvière Ernest-Arthur, lieutenant à la 3^e compagnie du 7^e rég. d'infanterie : brillant officier. A trouvé une mort glorieuse, le 19 septembre 1918, à la Harasée au cours d'une violente attaque allemande. Une citation antérieure.

Médailles d'honneur

Des médailles d'honneur ont été décernées dans le Lot aux cantonniers de l'Etat dont les noms suivent :

MM. Borie (Jean) cantonnier à Lugagnac, 31 ans de services ; Brassac (Pierre) cantonnier au Montat, 32 ans de services ; Delbreil (Julien) cantonnier à Lazardelle, 37 ans de services ; Labarrière (François) éclairier à Cahors, 31 ans de services, Roques (Elienne) cantonnier à St-Chamand, 31 ans de services. Nos félicitations.

Compatriote

Notre compatriote, M. le docteur Pigot, ancien élève du lycée Gambetta, inspecteur des services de l'Assistance publique en Indre-et-Loire, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à notre excellent compatriote nos sincères félicitations.

Ancienneté

Le rang d'ancienneté de M. Desvalois, sous-lieutenant au 7^e d'infanterie est fixé au 24 mai 1917.

Promotions

M. Desvalois, sous-lieutenant au 7^e est promu au grade de lieutenant.

M. Nitot, sous-lieutenant au 7^e est promu lieutenant à titre temporaire.

Gendarmerie

MM. Gascon, Sicard, anciens militaires de la gendarmerie sont réadmis dans l'armée, au titre actif, comme gendarmes et affectés à la 17^e légion.

La question du sucre

En réponse à notre fillet relatif à la question du sucre, nous recevons de M. Besombes, épicière, la lettre suivante :

Monsieur,

En présence de la pénurie persistante du sucre fourni par le ravitaillement, et pour être agréable à quelques clients qui m'avaient instamment demandé de leur en procurer à n'importe quel prix, j'ai cru devoir demander comme en font foi les lettres et le récépissé joints en communication, du sucre de provenance étrangère, à M. Roger fils, courtier à Narbonne, au prix de 4 fr. 50 le kilo pris à Narbonne.

Dans l'après-midi de jeudi, j'en ai livré quelques kilos à la consommation et devant les réflexions malveillantes de quelques personnes, j'ai suspendu immédiatement la vente et cédé cette marchandise au commerce et à l'industrie.

Je vous prie de remarquer que dans toutes les villes du midi on vend aussi du sucre à 5 fr. et plus le kilo pour le plus grand plaisir des consommateurs qui trouvent que le ravitaillement les tient par trop à la portion congrue !

En outre il vous sera facile de constater que je ne prenais qu'un bénéfice fort modeste étant donné le prix élevé du transport et le déchet de route. De plus ces sacs sont livrés bruts pour net.

Dans notre entrefilet de dimanche, relatant les doléances de la population au sujet de la pénurie et de la hausse du sucre, nous indiquions que le meilleur moyen de calmer ces doléances était d'informer nettement le public de la provenance du sucre mis en vente : sucre commercial ou sucre du ravitaillement.

M. Besombes nous communique, en effet, la facture et la lettre de voiture qui prouvent que le sucre cristallisé d'Amérique mis par lui en vente arrive de Narbonne au prix de 4 fr. 50 le kilo.

Nous donnons acte à M. Besombes des pièces qu'il nous a adressées et qui paraissent bien justifier sa loyauté.

Il appartient tout simplement au ravitaillement de se débrouiller pour faire venir du sucre en quantité suffisante et au prix de la taxe. Qu'on donne d'abord la ration nécessaire à chacun !

L. B.

A l'instruction

On se souvient qu'au mois d'avril dernier, M. Bouscat, vieillard de 77 ans, ancien maire de Villesèque, fut l'objet d'une agression de la part de Mélanie Bonnemort, son ancienne servante, qui, profitant du profond sommeil de celui-ci, l'assailit avec une hachette et lui fit des blessures.

L'instruction de cette affaire vient d'être clôturée, et Mélanie Bonnemort vient d'être envoyée en police correctionnelle.

— Une nomade de vingt ans, Marie Felletier, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. On instruisait contre elle du chef de vol, mais l'enquête n'a point révélé des charges suffisantes de sa culpabilité.

Par contre, le sieur Riva, qui est poursuivi pour défaut de carnet anthropométrique, est renvoyé en police correctionnelle.

Brevet Élémentaire

Le résultat de l'écrit du B. E. de J. F. sera donné ce soir. Trop tard pour notre numéro de ce jour.

La démobilisation

Il se confirme que la démobilisation de la classe 1908, commencée ce matin, pourra s'effectuer plus rapidement qu'il n'avait été prévu. Du fait de majorations accordées en faveur de plusieurs catégories de soldats, l'effectif présent sous les drapeaux de la classe 1908 se trouve déjà fort réduit. Mais il est renforcé par les bénéficiaires des majorations des plus jeunes classes.

De toute façon, il est à croire qu'on pourra arriver à démobiliser les classes plus jeunes en six jours, d'autant plus facilement, d'ailleurs, que plus on se rapprochera des classes de l'armée active et moins il y aura à compter de majorations pour raisons de famille.

AVIS

Par décision ministérielle du 15 juillet, les militaires des classes 1917 et plus anciennes, appartenant à l'A. C., aux troupes françaises du Levant, à une formation de l'Afrique du Nord, du Maroc, de Mourmaie, de Sibérie, aux garnisons des colonies ou à une mission à l'étranger, qui se trouveraient en France en permission ou en congé de convalescence, et qui y ont leur résidence ne rejoindront plus, désormais leur formation.

A l'issue de leur permission, ils seront envoyés par les soins des régions sur les dépôts démobilisateurs, auxquels ils doivent être rattachés.

Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail dans le Lot du 7 au 12 juillet 1919.

Nombre de placements : 12 hommes et 9 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme.

Offres d'emploi non satisfaites : 19 hommes, 5 femmes.

Théâtre de Cahors

L'excellent Tourné Albert Chartier donnera sur la scène de notre théâtre le mardi 29 juillet 1919, en représentation

« LES OBERLÉ »

Sainte-Alauzie

Dimanche a eu lieu à l'école publique, une cérémonie commémorative des Morts pour la Patrie, à l'occasion de la remise de la médaille frappée au nom de notre ancien instituteur Roger Dumas, mort au champ d'honneur.

La salle de classe avait été coquettement décorée par Mlle Boyé, institutrice, qui a donné lecture de la liste des enfants de la commune, tombés au champ d'honneur.

Plusieurs discours ont été habilement exécutés par les élèves des écoles de Sainte-Alauzie et de Boisse, sous la direction impeccable de M. Selves, instituteur à Boisse. M. Doumer, inspecteur primaire, a salué la mémoire du regretté Roger Dumas, en ces termes :

« Les chefs et les camarades du jeune caporal sont unanimes sur son compte. Ni doute dans son esprit, ni réticences dans ses propos ; il avait foi dans la bonté et la sainteté de la cause de sa patrie ; foi dans la victoire finale, foi dans les destinées de son pays.

Son cœur, au danger, était ferme et décidé ; il a fait preuve en toutes circonstances d'un courage et d'un sang-froid remarquables ; dit son général de brigade dans une citation remarquable : « son air doux et timide cachait un caractère et une énergie peu communs », écrit son capitaine. L'instituteur Dumas Roger, était de ceux dont l'école a le droit de s'honorer.

Absent de Sainte-Alauzie et combattant pour son pays ou se préparant en Afrique à combattre, l'instituteur Dumas Roger était tout jeune et quand même, l'instituteur de Sainte-Alauzie ; c'était le 3^e ans de service, le tourment passé et les 3 ans de service finis, retourner, et sa pensée, aux heures où elle était libre, a dû venir certainement bien souvent errer dans ce village, visiter les lieux familiers, les maisons aimées, pour se poser enfin et longtemps avec prédilection, dans cette maison d'école où il espérait bien revenir vivre des jours à nouveau tranquilles et heureux.

« Sainte-Alauzie c'était le passé et c'était l'avenir, deux visions de bonheur dans l'enfer des jours de combats.

L'instituteur Dumas Roger n'est plus ; son cœur et sa pensée nous restent ; son ombre familière continuera à séjourner longtemps dans cette école de village, parmi vous, à venir dans cette école pour y présider. L'insu de tous à l'enseignement de la jeunesse.

L'instituteur Dumas Roger qui enseignait dans cette école quand il fut appelé en 1913 sous les drapeaux, est mort à Margival le 1^{er} septembre 1914, à l'âge de 22 ans.

Il était venu à Sainte-Alauzie en octobre 1912, à sa sortie de l'École Normale.

C'était un jeune homme particulièrement bien doué qui avait été admis à l'École Normale, avec le n^o 1^{er} ; l'administration qui appréciait comme il convenait ses brillantes qualités fut heureuse de donner satisfaction à ses desirs, en lui confiant ce poste qui le mettait à quelques kilomètres de sa famille.

Très modeste et très simple, de relations agréables et d'affectueux, tout à son devoir et à sa famille, il possédait, je le sais, et à juste titre, votre sympathie comme vous possédez la sienne ; la vie tranquille et simple qu'il menait ici, ne pesait pas à sa jeunesse ensoleillée et posée ; il vivait dans son école, aimait vos enfants, se réjouissait de leurs progrès, et se plaisait à Sainte-Alauzie.

La loi militaire, en l'appelant en octobre 1913, pour 3 ans sous les drapeaux, vint interrompre, suscitant regret, tout un penser, ce cours heureux des choses.

Le jeune instituteur fut affecté au 4^e régiment de zouaves, dont le dépôt est en Afrique.

C'est en Afrique que la mobilisation le surprit. En toute hâte le régiment passa la mer et se dirigea vers la frontière du nord, qui à son arrivée, était déjà forcée ; le 17 août il arriva en Belgique ; le 1^{er} septembre le général de zouaves Thomas Rogier, tombé, mortellement frappé entre Laon et Soissons, à Margival, au cours d'une retraite, dont chaque jour était pour le glorieux régiment colonial, un jour de combat.

Il n'eut pas l'air de remarquer le petit salut de la fête fine et barbe, et elle reprit sa route, vivement, dans le soleil.

Elle aurait voulu entrer dans le parc Monceau et faire le tour d'une pelouse : c'était sa campagne préférée. Elle tira sa montre et tourna court, à gauche : impossible de prendre une pareille liberté. La direction de la banque avait remis un travail urgent au bureau des dactylographes. Si Evelyne tardait, Mademoiselle Raymond ne manquerait pas de faire remarquer à M. Maclairey, en la personne d'un employé supérieur, que Mademoiselle Evelyne prenait des permissions bien singulières, « sans doute parce qu'elle était jolie ». Ah ! quelle impardonnable inégalité ! Presque toutes les difficultés du métier venaient à Mademoiselle Gimel de ce qu'elle avait un visage agréable, et ce qu'elle ne savait quoi, en outre, qui fait qu'une femme en jalouse une autre, même à beauté égale.

Pendant qu'elle s'acheminait vers la banque Maclairey, les clients empressés dans la crémérie : quelques ouvriers, — comme on ne pouvait se faire servir que de l'eau, du lait et de la bière, ils étaient rares chez Madame Mauléon, — des employés des postes, une comptable d'une grosse maison de confiserie, un jeune homme qui devait être étudiant, un avocat stagiaire, à moins qu'il ne fût assureur, car il avait toujours sous le bras, en entrant, une serviette en maroquin, qu'il déposait sur une chaise,

Luzech

L'École primaire supérieure vient de remporter de beaux succès aux derniers examens de fin d'année scolaire.

Les élèves G. Auricoste, de Cazals ; L. Bragard, de Douelle ; R. Carbonnel, de Tour-de-Faure ; L. Faure, du Vigan ; G. Grignon, de Lascabannes ; G. Garrigou, de Catus et A. Salvaire, de Lamoignon-Fénelon ont été reçus à l'examen du brevet d'enseignement primaire supérieur, section générale.

L'élève G. Auricoste, de Cazals a été admis, avec le n^o 1, au concours de l'École Normale de Cahors.

Enfin sur cinq élèves définitivement reçus à l'examen de brevet élémentaire de capacité, tous appartenant à notre école. Ce sont G. Auricoste, de Cazals ; L. Bragard, de Douelle et F. Crispel, de Luzech.

Nos félicitations aux lauréats et à leurs maîtres.

Figear

Voici la composition de la Chambre de discipline des huissiers, pour l'arrondissement de Figear :

Président : M. Noussel, huissier à Figear ; rapporteur : M. Boudet, huissier à Livron ; secrétaire : M. Guillet, huissier à Lacapelle ; trésorier : M. Vaysettes, huissier à Figear ; M. Bessières, huissier à Bretenoux.

Arrestation. — M. le Commissaire de police, arrêté, vendredi, et remis entre les mains de l'autorité compétente un militaire, déserteur depuis déjà quelques mois.

Note du commissariat de police. — Conformément aux dispositions des règlements en vigueur, les commerçants déjà visés par l'arrêté du 8 juillet 1918, demeurent assujettis à l'attribution très apparent du prix des denrées et substances précédemment désignées et dont la liste pourra être communiquée par le commissariat de police.

Afin d'assurer l'exécution de ces prescriptions, de fréquents et rigoureux contrôles seront exercés désormais.

Labastide-Murat

Fête de la victoire. — La fête de la Victoire a été célébrée avec entrain par la jeunesse de la commune et des environs. La foire mensuelle, tombant ce jour-là, avait attiré peu de monde en raison des travaux agricoles en cours.

Beaucoup de marchands forains et jardiniers avaient dressé leur éventaire. Le soir, un grand bal fut organisé dans la salle de la Mairie. Au son d'un orchestre entraînant de nombreux couples tourbillonnèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Un beau geste de la jeunesse mérite d'être signalé. Après la liquidation des frais, le reliquat de la recette soit 25 fr. a été versé au bureau de bienfaisance. Nos applaudissements de tout cœur à ce bon mouvement. Le public espère que d'autres bals payants viendront égayer notre population tant privée de saines distractions. Et ces bals seront courus qui qu'en pense certain personnage grincheux.

Salvia

Fête patronale. — Dimanche 27 juillet, 9 heures : tour de ville en musique ; 11 heures service religieux, à la mémoire des enfants de Salvia morts pour la Patrie avec musique et chant. A l'issue du service, manifestation patriotique, place de l'Hôtel de Ville, avec le concours de la municipalité et de la jeunesse des écoles.

14 heures, grand concours de voitures fleuries, 15 heures, bal champêtre ; 20 heures, retraite aux flambeaux ; 20 h. 30, bal de nuit.

Lundi 28. 11 h. : tour de ville en musique 15 h. : Jeux divers ; 16 h. bal champêtre 20 h. retraite aux flambeaux ; 20 h. 30 ; bal de nuit.

Nos compatriotes. — Notre jeune compatriote Fernand Lugol, le fils de M. Lugol directeur de l'école primaire de Salvia,

ÉTUDE

de
M^e Georges FONTANGES
DOCTEUR EN DROIT
AVUÉ A FIGEAR

Reprise du cours du délai de surenchère du 6^e

Sur une requête présentée à M. le Président du tribunal civil de Figear par M^e FONTANGES, avoué de Monsieur Théophile LARNAUDE, docteur en médecine à St-Pierre-Toulon, de Monsieur Pierre GENTOU, propriétaire à Frontenac, de Madame Dorothee DOUCET, veuve DELBOS, sans profession, demeurant à Frontenac, et de Monsieur Léopold LONGUEVERNE, propriétaire agriculteur à Frontenac, adjudicataires savoir M. LARNAUDE du premier lot des biens dépendant des successions de Monsieur Louis DELBOS et de Madame Sophie SER, son épouse, en leur vivant propriétaires cultivateurs, demeurant au Mas Del

sous-lieutenant d'infanterie est nommé instituteur à Strasbourg.

Le jeune Jean Gay de Salvia, élevé au Lycée Gambetta, vient d'être reçu avec la mention assez bien aux épreuves du baccalauréat 2^e partie.

Souillac

En réponse à la lettre de M. Bruel, parue ici-même, M. Malvy nous prie d'insérer la communication suivante :

Souillac 17 juillet 1919

Monsieur le Préfet,

Monsieur Bruel m'informe qu'il nous a adressé sa démission de conseiller municipal, alléguant que « le Conseil municipal et la municipalité, n'ont pas rempli tout le devoir civique qui leur incombait ce 14 juillet, pour glorifier nos poilus victorieux et honorer nos morts pour la Patrie comme il convenait ».

Je ne veux pas discuter les différents questions municipales, l'occasion se présentera au moment des élections, je veux pourtant vous faire savoir le rôle que j'ai joué pendant cette journée.

Les instituteurs avaient organisé, pour le lundi 14 juillet, une cérémonie pour honorer l'un des leurs tombé au champ d'honneur et remettre à la famille une médaille commémorative.

J'avais convoqué, pour cette fête, le Conseil municipal en entier et fait une publication pour inviter la population à y assister. J'ai moi-même prononcé quelques paroles patriotiques et, ayant fait voter par le Conseil municipal, dans sa séance du 22 juin 1919 (séance à laquelle j'assistais pas M. Bruel), l'érection sur une place publique, d'un monument à nos morts, j'ajoutai qu'une grande manifestation serait organisée par la municipalité, lors de la rentrée des poilus.

Permettez-moi, Monsieur le Préfet, de borner là mes observations, mais en ajoutant que le 29 juin et le 13 juillet à Gignac et à St-Soy, j'ai assisté, comme conseiller général, à des cérémonies analogues et, le 14 juillet, à la fête de la Société des Secours Mutuels, dont je suis le Président et que j'avais convoqué la veille, à la cérémonie organisée au cimetière par un comité de fêtes.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

MALVY,
Maire et Conseiller général.

DÉPÊCHES

11 h. 55

Le bolchevisme hongrois Toujours plus loin !

De Zurich : La situation est extrêmement tendue à Budapest où les éléments extrêmes du gouvernement font un grand effort pour rester maîtres du pouvoir. Les communistes Wago et Samuel, après desquels Bela Kuhn passe pour modéré, firent de tels progrès qu'on s'attend à la victoire de la Terreur Rouge.

Des communistes se rendent

De Berne : Dimanche, alors qu'on procédait au lancement de nouveaux monitors, la dernière canonnière restée fidèle aux communistes hongrois se rendit aux Serbes. L'équipage demanda à combattre contre le gouvernement communiste.

Bela Kuhn trop tiède

De New-York : D'après la « Chicago Tribune » Bela Kuhn aurait été renversé. Samuel, terroriste, serait chef du gouver-

nement. Bela Kuhn se serait rendu à Vienne.

La lutte nécessaire

De Vienne : Le général français Pellé a déclaré à un rédacteur du « Journal » que la question du bolchevisme hongrois n'est pas isolée ; que la Hongrie constituant un poste avancé du bolchevisme russe, il était nécessaire de constituer, contre les bolchevistes, formant unité, un front unique.

L'avance de Denikine

De Copenhague : La dernière avance de Denikine affame les bolchevistes qui ont dû réduire à 1/4 de litre la ration de pain.

Chine et Japon

De Londres : La Chine signera le Traité de paix, étant donné l'engagement du Japon, approuvé par les Alliés, de rendre le Chantung.

D'autre part l'Italie est déboutée de sa demande relative aux concessions austro-chiennes de Tsiar-Tsin.

Conflit Mexico-Américain

De Washington : Des marins américains, faisant partie de l'équipage d'un navire de guerre, furent attaqués par des Mexicains, tandis qu'ils pechaient dans la rivière Tamisi.

La grande flotte américaine se dirigera vers les eaux mexicaines et le général Dickman, à peine retour de France, a reçu l'ordre de se rendre à Rio-Grande.

Les grèves yankees

De Pittsburg : La grève générale de la métallurgie est envisagée.

L'action bolcheviste

De Londres : Le comité d'enquête sur les menées bolchevistes, en Amérique, a découvert que certains leaders ouvriers projetaient l'organisation de la grève générale des marins de tous pays pour paralyser les transports dans le monde entier.

« Charles » en Angleterre

De Londres : L'empereur d'Autriche, Charles I^{er}, aurait formé le projet de se retirer en Angleterre.

Le Traité approuvé à Londres

De Londres : Les Communes ont adopté, en 3^e lecture, le bill ratifiant le traité de paix, par 163 voix contre 4.

La Convention Anglo-Française (alliance défensive) a été ratifiée à l'unanimité.

Bravo les Poilus Anglais !

De Londres : Les manifestations organisées par le parti extrémiste à Trafalgar Square, le 21 juillet, suscita la colère des soldats qui s'emparèrent du drapeau rouge.

Ouverture de Boulangerie

10, Rue St-Pierre, Cahors

Monsieur CALÈS, démobilisé, a l'honneur de prévenir le public de la réouverture de l'ancienne boulangerie Boyer à partir du Samedi 26 Juillet 1919.

BONS MAÇONS

sont demandés à deux francs de l'heure. S'adresser : BESSE, Saint-Florent-les-Niort (Deux-Sèvres).

MALRIEU, Président.

La présente insertion est faite en exécution de cette ordonnance pour faire prendre cours, à dater de ce jour, au délai d'un mois pendant lequel les intéressés pourront notifier leur opposition motivée à la reprise du cours des délais de surenchère sur l'adjudication dont s'agit par une lettre recommandée adressée à M. le greffier du tribunal civil de Figear.

Étant déclaré qu'en conformité du décret du 17 juin 1916, si, à l'expiration dudit mois, aucune opposition n'a été formulée, le délai de la surenchère de sixième sur ladite adjudication prendra cours de plein droit, pour une durée égale au délai ordinaire.

« et s'il n'est pas survenu « d'opposition dans le cours « dudit mois. Réservons aux « demandeurs de nous en « référer au cas où il survien- « drait une opposition. Disons « que la présente ordonnance « sera exécutoire sur minute. « Fait au Palais de justice le « dix-huit juillet mil neuf cent « dix-neuf. » Signé :

« Nous, Président, vu la « requête qui précède, vu les pi- « ces et notamment les noti- « fications de la demande aux « parties intéressées ; attendu « qu'aucune partie intéressée « n'est mobilisée ni domiciliée « dans une localité avec la « quelle les communications « postales se trouvent inter- « rompues, autorisons le cours « des délais de surenchère du « sixième sur l'adjudication « des immeubles visés en la re- « quête. Disons toutefois que « ledit délai ne prendra cours « qu'après l'expiration du « mois qui suivra l'insertion « de la présente ordonnance « dans le journal d'annonces « légales « le Journal du Lot »

« et s'il n'est pas survenu « d'opposition dans le cours « dudit mois. Réservons aux « demandeurs de nous en « référer au cas où il survien- « drait une opposition. Disons « que la présente ordonnance « sera exécutoire sur minute. « Fait au Palais de justice le « dix-huit juillet mil neuf cent « dix-neuf. » Signé :

« Nous, Président, vu la « requête qui précède, vu les pi- « ces et notamment les noti- « fications de la demande aux « parties intéressées ; attendu « qu'aucune partie intéressée « n'est mobilisée ni domiciliée « dans une localité avec la « quelle les communications « postales se trouvent inter- « rompues, autorisons le cours « des délais de surenchère du « sixième sur l'adjudication « des immeubles visés en la re- « quête. Disons toutefois que « ledit délai ne prendra cours « qu'après l'expiration du « mois qui suivra l'insertion « de la présente ordonnance « dans le journal d'annonces « légales « le Journal du Lot »

« et s'il n'est pas survenu « d'opposition dans le cours « dudit mois. Réservons aux « demandeurs de nous en « référer au cas où il survien- « drait une opposition. Disons « que la présente ordonnance « sera exécutoire sur minute. « Fait au Palais de justice le « dix-huit juillet mil neuf cent « dix-neuf. » Signé :

« Nous, Président, vu la « requête qui précède, vu les pi- « ces et notamment les noti- « fications de la demande aux « parties intéressées ; attendu « qu'aucune partie intéressée « n'est mobilisée ni domiciliée « dans une localité avec la « quelle les communications « postales se trouvent inter- « rompues, autorisons le cours « des délais de surenchère du « sixième sur l'adjudication « des immeubles visés en la re- « quête. Disons toutefois que « ledit délai ne prendra cours « qu'après l'expiration du « mois qui suivra l'insertion « de la présente ordonnance « dans le journal d'annonces « légales « le Journal du Lot »